
Sous le girouet de Chécy



Neuvième cérémonie de remise de diplômes à George-Sand



Un groupe d'apprentis prend la pose sur la scène de l'espace George-Sand après avoir reçu leur diplôme.

Les étudiants du Centre de formation supérieur de l'Aftec (Orléans) connaissent bien Chécy. Certains étaient mobilisés dans la commune en septembre-octobre, d'autres sont venus vendredi pour recevoir leur diplôme.

Pendant deux week-end, en septembre puis en octobre, des apprentis du Centre de formation supérieur de l'Aftec (Orléans) ont participé à la guinguette éphémère « Coccinelle » de Chécy.

Ils ont retrouvé la commune ce mois-ci et ils n'étaient pas seuls, entre les enseignants, le personnel de l'établissement, les maîtres d'apprentissage ou les partenaires invités vendredi, à l'espace George-Sand, à l'occasion d'une neuvième cérémonie de remise des diplômes aux apprentis de 2015.

Résultat honorable : 82 % des 350 étudiants présentés à l'examen ont été reçus, puis applaudis par les nombreuses personnes présentes.

Le projet Laos prévu en février en 2016

Le Centre de formation supérieur d'apprentis de l'Attec est implanté en région Centre-Val de Loire grâce à deux sites principaux, à Orléans et à Tours, ainsi que des antennes (à Châteauroux, Joué-lès-Tours, Châteaudun, Chartres et La Loupe), pour offrir près d'une trentaine de formations.

Dans quelques semaines, en février, certains de ces apprentis et leurs encadrants partiront au Laos afin de mener à bien trois actions avec d'autres étudiants : le BTSA Gemeau (gestion des métiers de l'eau) installera un système d'irrigation ; le lycée agricole de Nermont (Eure-et-Loir) apportera des semences ; et le CFA de la pharmacie sensibilisera les habitants sur la santé.

Premier conseil municipal salle Rosa-Parks



Les attentats ont conduit le maire Jean-Vincent Valliès à prononcer un discours. Et le conseil a voté une motion

L'ordre du jour a été ouvert avec une délibération symbolique à la mémoire des victimes des attentats. Le débat d'orientations budgétaires a suivi.



Il est un temps que les moins de... Depuis combien d'années l'assemblée municipale se tenait-elle dans la salle du conseil ? Des décennies paraît-il. Changement lundi prochain.

Le maire Jean-Vincent Valliès l'avait annoncé, le site de la ville le confirme : le conseil municipal de lundi et les suivants se dérouleront désormais dans la salle Rosa-Parks au 5, rue du Port, à quelques dizaines de mètres du lieu qui accueillait depuis plusieurs décennies l'assemblée délibérante.

Travaux mi-décembre

Rosa-Parks est déjà aménagée pour accueillir des réunions. Mais celle-ci doit être optimisée, avec estrade, sanitaires pour public et personnes à mobilité réduite, matériels de projection vidéo et écran.

Des adaptations nécessaires afin de « configurer » cette salle, indépendante de la mairie (elle se trouve de l'autre côté de la rue), pour qu'elle accueille le rendez-vous municipal mensuel ainsi que toute autre réunion, de groupes de travail, d'associations, etc.

Quant à l'ancienne salle du conseil, des travaux vont débuter vers mi-décembre. L'objectif est d'accueillir notamment les ressources humaines de la mairie, actuellement mal logés et dont les locaux ne répondent pas aux normes d'accessibilité. Peu utilisée mais mitoyenne d'autres bureaux et donnant accès aux services municipaux, elle ne sera pas mise à disposition d'associations.

Suivra un chantier dans la cour de Rosa-Parks, pour l'aménager et l'embellir.

Salle Rosa-Parks, sa nouvelle estrade, son rétroprojecteur... Du neuf pour accueillir le conseil et les associations. Aux murs blancs, le triptyque républicain, deux étendards, la Déclaration des droits de l'Homme, la photo du Président... Tout pour « honorer nos citoyens », résume aux élus Jean-Vincent Valliès, maires PS de la ville. Le 13 novembre, « c'est l'humanité qui a été atteinte », estime le premier magistrat dans son discours marqué des soutiens de villes amies, Ilvesheim et Bangui.

Généralions futures

« Allons enfants du Bataclan, allons enfants des terrasses des cafés, allons enfants du bien vivre ensemble... » Minute de silence, et hommage à Robert Moizard, ancien maire disparu.

Écrite et adoptée à l'unanimité, la motion en hommage aux victimes sera versée aux archives afin d'être transmise aux généralions futures.

Accessibilité. Le programme doit être présenté à la commission (pas encore en place) puis au préfet. Il prévoit 450.000 € travaux de mise en conformité en 9 ans (priorité aux écoles et aux bâtiments recevant du public).

Décision modificative. Le reliquat de 650.000 € du budget interventions économiques devient une ligne de provision en prévision de l'appel de fonds pour la construction du nouveau gymnase. Il sera financé de 2015 à 2018, et la réserve sera affectée au fur et à mesure des besoins. Sur le programme de financement, abstention ou vote contre des oppositions.

Débat d'orientation budgétaire.

Budget et redressement des finances locales reviennent à Isabelle Glomeron. D'abord le contexte national puis l'impact sur le budget local en 2016, et l'adjointe entre dans le vif du sujet.

Taxe foncière en baisse

Les orientations : baisse de la taxe foncière de 42 à 41 % (elle touche environ 85 % de Caciens), diminution des dépenses sur les charges de gestion (les fluides notamment), maintien des aides aux associations ; maîtrise des charges de personnel ; diminution de l'endettement en ne réalisant pas de nouvel emprunt ; autofinancement des investissements ; sollicitation de toutes les aides.

Investissement : pas de phase de travaux pour le nouveau gymnase ; démarrage du plan d'accessibilité ; extension du cimetière ; poursuite de la rénovation du patrimoine bâti des équipements de la commune ; travaux de voirie rue des Frères-Lumières après les travaux de Leclerc.

Divergences

« Une orientation claire, connue, c'est une continuité de gestion soutenue par les habitants », estime Jean-Vincent Valliès, qui a toutefois suscité de nombreuses remarques de l'opposition.

Le groupe Chécy durablement en appelle notamment à l'optimisation de l'immobilier de la commune, à se pencher sur les charges de personnel « incohérentes », à faire d'autres choix dans les dépenses de gestion, à mieux situer le futur gymnase ou à réfléchir sur le stationnement en ville.

Et si Ensemble pour Chécy convient du désendettement de la ville, le duo pense qu'il aurait été plus juste de jouer sur la taxe d'habitation que sur celle foncière.

Gîte, salle de spectacle, bibliothèque... Ce qui va changer

Pas de changement pour Hey Gamins?! Reconduit les 18 et 19 juin à Chécy.



De-ci de-là, les élus caciens ont décidé d'augmenter certains services proposés dans la ville. De nouvelles prestations sont aussi proposées.

Six délibérations ont ponctué l'ordre du jour du dernier conseil municipal cacien, et toutes avaient un sujet commun : une évolution de tarifs.

Espace jeunesse. Afin de valoriser la contribution des 11-17 ans lors d'événements locaux, certains de ses services seront rétribués dès le 1^{er} janvier 2016. Ventes de boissons, de parts de gâteaux, de sandwiches et autres : de 1 à 2 € ; vente d'objets créatifs ou décoratifs, 3 € ; participation à des événements organisés par les jeunes, 5 € par personne.

Camping. En 2016, les prix sont maintenus mais un tarif pour un emplacement collectif est ajouté (groupe de 10 à 24 personnes, avec véhicule et des tentes, en mai, juin et septembre seulement) : 10 € la nuitée.

Gîte municipal. L'association des Gîtes de France est le nouveau partenaire de Chécy (à compter du 1^{er} janvier 2016), concernant les réservations et la promotion du site cacien. Certains tarifs évoluent : exemples avec la semaine basse saison (de 230 à 235 €), celle moyenne saison (de 280 à 285 €), etc.

Bibliothèque. Les séances de Bouquinous et Contellinou sont passées à 2 €. Dès le 1^{er} janvier, les droits d'inscription augmenteront de 2 %, arrondis au centime supérieur, afin de pouvoir maintenir le budget livre et l'offre aux usagers. Exemple avec le tarif adulte qui passe de 10 € à 10,20 €. En conseil, trois élus se sont opposés à cette délibération.

Rappelons que le fonds de la bibliothèque comporte 11.971 documents, 852 emprunteurs actifs (dont 175 nouveaux en 2014) et a permis plus de 24.400 emprunts l'an passé.

Musée de la Tonnellerie. Ici la hausse des tarifs est de 6 % : soit plein tarif à 3,50 € (au lieu de 3,30) ; réduit à 1,80 € contre 1,70 € en 2015 ; le forfait famille passe à 8,50 € (8 € cette année). Délibération pour laquelle trois conseillers se sont abstenus.

George-Sand. Après 5 ans de fonctionnement, les tarifs de George-Sand ont été revus à la hausse (+5 %) en 2015. Face à l'augmentation des fluides et des fournitures, le tarif des locations et des prestations annexes progressent de 2 à 3 %, sauf pour les cautions et la location de praticables (chiffres arrondis).

La course à l'armement des polices municipales dans l'agglomération d'Orléans



Si les policiers municipaux de Saran sont dotés d'armes à feu depuis plus de 30 ans, le mouvement s'est amplifié après les attentats de janvier

Les principales communes de l'agglomération n'ont pas attendu les attentats du 13 novembre – et l'appel du pied du gouvernement – pour armer leur police municipale. État des lieux.

Si les policiers municipaux de Saran sont dotés d'armes à feu depuis plus de 30 ans, le mouvement s'est amplifié après les attentats de janvier. Après Orléans, Fleury et même Mardié, d'autres communes pourraient franchir le cap avant la fin de l'année.

Les précurseurs. L'armement de la police municipale, une ligne de fracture entre communes de droite et communes de gauche ? Pas dans l'agglomération d'Orléans où la première ville à dégainer, dès 1983, est... communiste. Si Maryvonne Hautin, maire de Saran (PCF), se dit aujourd'hui « dans le camp des "contre" », elle n'envisage pas, pour autant, de faire machine arrière.

Il aura fallu attendre le début des années 2000, pour que Saint-Jean-le-Blanc (LR), d'abord, puis Olivet (LR) – pour les patrouilles de nuit – emboîtent le pas de Saran. Depuis quelques jours, les policiers olivetains formés restent même armés la journée, dans le cadre de l'état d'urgence. Ils le resteront donc pendant les trois prochains mois.

Cantonnés aux armes de petits calibres (catégorie B), les policiers municipaux n'ont encore jamais ouvert le feu dans l'agglomération orléanaise.

L'après « Charlie ». Les attentats du mois de janvier ont accéléré le mouvement. Réclamé par les syndicats et de nombreux agents, l'armement des policiers municipaux va s'étendre, en 2016, aux plus grandes communes de l'agglomération. En juillet, Orléans (LR), longtemps rétive et préférant investir dans son équipe cynophile jugée plus dissuasive que des armes de petits calibres, a entériné le principe d'équiper ses 107 agents. Un armement qui sera effectif en janvier (lire ci-contre). À Fleury-les-Aubrais (UDI), Saint-Jean-de-Braye (PS) et Saint-Jean-de-la-Ruelle (PS), le maire – qui peut en décider sans vote en conseil municipal – a pris la même décision.

Ils y pensent. La question sera « à l'ordre du jour du prochain conseil municipal », prévient Jacques Martinet, maire de Saint-Denis-en-Val (LR) qui dit ne pas avoir de « position arrêtée » sur la question. À La Chapelle-Saint-Mesmin (PS), la « réflexion est déjà engagée » et « la décision est fortement envisagée ». À Ingré (PS), « c'est quelque chose dont on débattrà dans les toutes prochaines semaines », indique Christian Dumas qui n'a « pas tranché » mais se dit plutôt favorable à une police municipale qui reste « une police de proximité ».

Enfin, l'agglomération d'Orléans y songe fortement pour sa brigade des transports.

Ce n'est pas d'actualité. Pour Jean-Vincent Valliès, maire de Chécy (PS), « il n'y a pas de demande réelle. La question n'est pas d'actualité ». « Je ne vois pas les propos du président de la République comme une incitation à armer nos polices. Il a simplement dit que ceux qui voudraient le faire seraient aidés. »

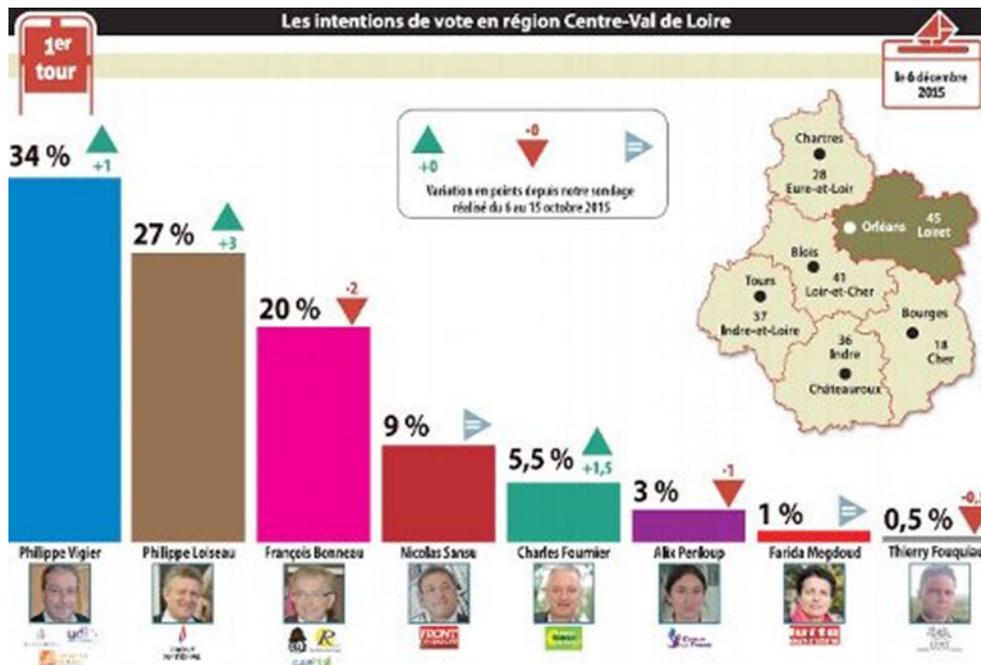
À Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (LR), Thierry Cousin ne se dit « pas hostile » à équiper ses deux policiers mais il n'en voit « pas l'utilité ». « Si demain, il y avait un projet de mutualisation à l'échelle de l'agglo, je dirais oui. Aujourd'hui, je préfère investir dans la vidéoprotection. »



[Sondage] La bascule à droite se confirme aux régionales en Centre-Val de Loire

D'après l'étude réalisée par BVA à l'initiative de la presse régionale, la liste **UDI-LR-MoDem** de **Philippe Vigier** l'emporterait facilement au second tour.

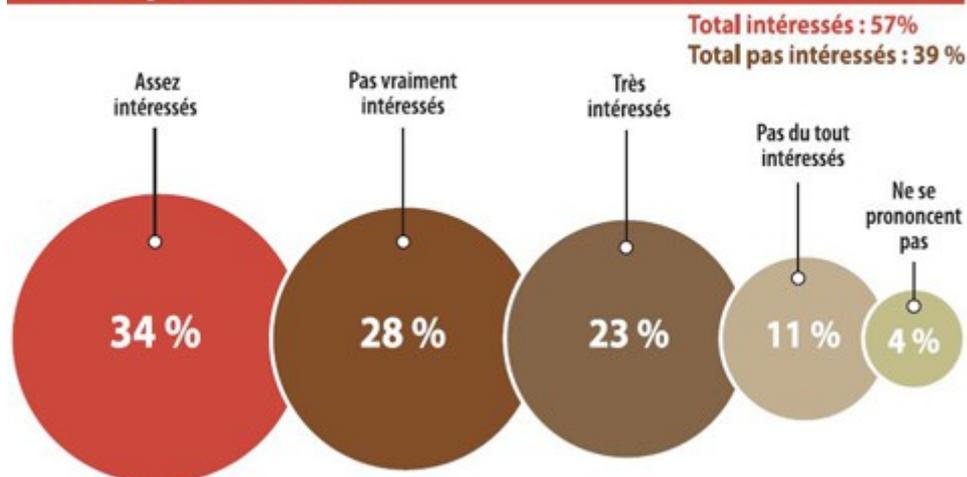
Le nouveau sondage BVA réalisé à l'initiative de la presse quotidienne régionale confirme une victoire de la droite au soir du 13 décembre. Avec 39 % des intentions de vote au second tour, Philippe Vigier (UDI-LR-MoDem) devancerait de 8 points Philippe Loiseau (FN) et de 9 points François Bonneau (PS-PRG). C'est ce qu'indique cette étude pour laquelle 794 personnes inscrites sur les listes électorales du Centre-Val de Loire ont été interrogées du 17 au 23 novembre par Internet.



Un vote FN influencé par l'émotion ?

Les attentats de Paris du 13 novembre expliquent-ils la progression du Front national ? La liste de Philippe Loiseau (27 % d'intentions de vote) gagne 3 points au premier tour par rapport à l'enquête réalisée du 6 au 15 octobre dernier. Les personnes interrogées ont-elles répondu sur le coup de l'émotion ? Pas sûr. 77 % d'entre elles se disent sûres de leur choix à deux semaines du scrutin. Le candidat FN est le seul à pouvoir revendiquer un tel taux de fiabilité.

Intérêt pour le scrutin



Les électeurs potentiels de Debout la France (3 %, soit 1 point de moins) auraient-ils pris un virage plus à droite ? Les intentions de vote n'ont en tout cas pas été puisées dans le réservoir de la liste UDI-LR-MoDem de Philippe Vigier puisque celle-ci gagne 1 point par rapport au sondage du mois dernier (34 %) ... Qu'elle perdra au second tour (39 %) tout en conservant une confortable avance sur les deux listes qualifiées au second tour. Le Centre-Val de Loire apparaît comme l'une des quatre régions où la bascule de gauche à droite paraît comme la plus probable.té.

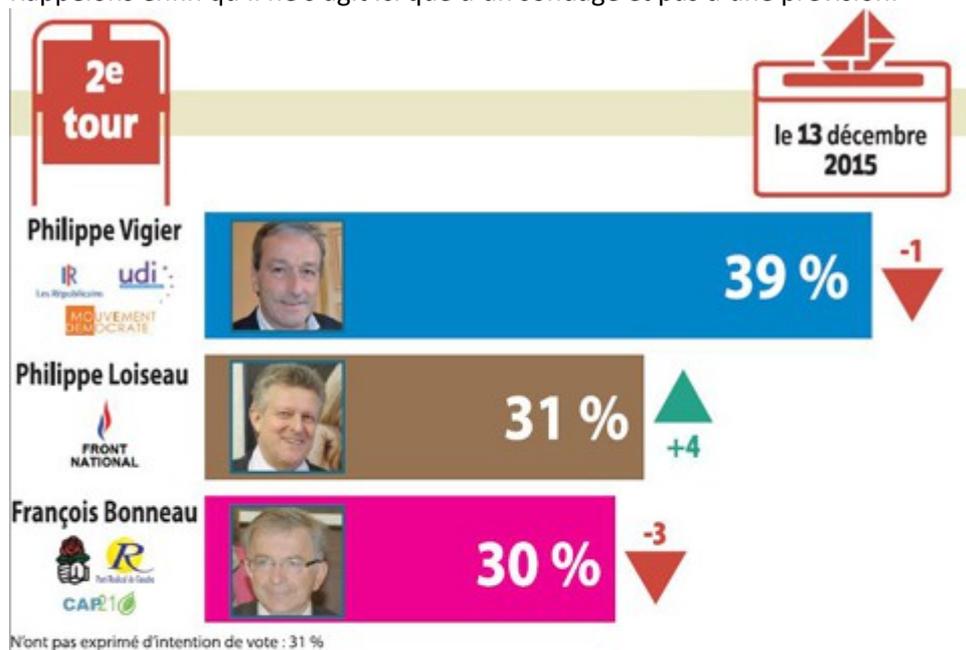
Peu d'union à gauche

François Bonneau, en revanche, ne voit pas sa cote de popularité suivre celle de François Hollande après les attentats. La liste PS-PRG qu'il conduit perdrait 2 points au premier tour (20 % d'intentions de vote) et 3 au second. En raison d'un mauvais report des voix de gauche : 54 % de ceux qui ont voté Front de gauche au premier tour et 56 % de ceux qui ont voté EELV-ND glisseraient un bulletin dans l'urne en sa faveur au second tour.

Les écologistes seraient pourtant en situation de fusionner au second tour, ce qui n'aurait pas été le cas si les résultats de la précédente étude avaient été confirmés. Les dernières intentions de vote en leur faveur progressent de 1,5 % et leur font franchir le cap éliminatoire des 5 % (lire par ailleurs).

Quant au Front de gauche, il semble demeurer la référence du vote des déçus de la politique de François Hollande. Il se maintient à 9 % et 24 % des électeurs potentiels affirment être sûrs de leur choix.

Rappelons enfin qu'il ne s'agit ici que d'un sondage et pas d'une prévision.



Vote exprimé au 1 ^{er} tour	Reports de vote au 2 ^e tour				
	François Bonneau	Philippe Vigier	Philippe Loiseau	Blanc / abstention	NSP / refus de répondre
Nicolas Sansu	54 %	-	6 %	37 %	3 %
François Bonneau	92 %	2 %	2 %	1 %	3 %
Charles Fournier	56 %	12 %	3 %	27 %	2 %
Philippe Vigier	-	97 %	2 %	-	1 %
Philippe Loiseau	-	2 %	96 %	1 %	1 %